

Consignes aux auteurs

1. Les contributions doivent être soumises sous forme électronique aux éditeurs:

Professor Tim Pooley
Department of Humanities, Arts and Languages
London Metropolitan University
116-220 Holloway Road
LONDON N7 8DB
t.pooley@londonmet.ac.uk

Dr Gaëlle Planchenault
Simon Fraser University:
8888 University Drive
Burnaby BC
Canada V5A 1S6
gplanche@sfu.ca

2. La longueur des articles est habituellement comprise entre 4000 et 8000 mots. Toutefois, des articles qui ne correspondent pas à ces limites indicatives peuvent être prises en considération. Pour les textes plus courts, il pourrait être plus approprié de les publier comme avis de recherche ou comme fiche pédagogique.
3. Les textes auront 1,5 interligne en Times Roman 12 pt avec des marges de 3,5 cm justifiées des deux côtés.
4. Les citations seront introduites par des guillemets simples, les double guillemets n'étant utilisés que dans le cas de citations à l'intérieur de citations. Les citations dépassant une ligne seront disjointes du texte, présentées avec un seul interligne et décalées de la marge gauche.
5. Les tableaux, figures et graphiques ainsi que les sections doivent être numérotés en continu de façon appropriée 'Figure 2', 'Tableau 4'. Dans le texte, on y renverra par ce numéro et jamais par une formule du genre 'voir la figure suivante'.
6. Tous les titres, y compris ceux des sections, des figures et des tableaux doivent être en caractères **gras**.
7. Autant que possible, les transcriptions phonétiques seront conformes à l'Alphabet Phonétique International (API/IPA). Elles n'excéderont pas en étroitesse ni en précision ce qui est absolument nécessaire à l'analyse présentée.

Références

1. Les auteurs sont priés d'utiliser les notes infrapaginales avec modération.
2. Pour les citations et références, on indiquera dans le corps du texte, le nom de l'auteur, la date de publication et les numéros de pages entre parenthèses (Dupont, 2003 : 344-37). Lorsque cela est nécessaire, on distinguera les publications d'un même auteur et d'une même année par les lettres minuscules (a,b,c) placées après la date. Les références multiples seront ordonnées par date et séparées par des point-virgules. Pour les co-auteurs, on utilisera 'et/and' et non '&'.
3. La liste complète des références citées, présentées en ordre alphabétique de nom d'auteur et en simple interligne à la fin de l'article. A partir de la deuxième ligne, les références seront décalées de la marge gauche. On indiquera le lieu de publication,

ainsi que l'éditeur. Les titres de livres, articles et revues seront complets et développés conformément aux exemples ci-dessous:

Livre

Laumesfeld, D. (1997) *La Lorraine francique*. Paris: L'Harmattan.

Article

Weinreich, U. (1954) Is a structural dialectology possible? *Word* 10: 388-400.

Chapitre dans un ouvrage collectif

Tabouret-Keller, A. (2004) Pourquoi veut-on qu'un parler soit une langue? In: Jean-Michel Eloy (éd.) *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et géopolitiques de la proximité linguistique*. Paris: L'Harmattan, 77-90.

Thèse

Reardon, J. (1977) Belgian workers in Roubaix, France in the nineteenth century.
Unpublished Ph.D. dissertation: University of Maryland.

Article publié sur Internet

Poignant, B. (1998) Rapport sur les langues et cultures régionales.
<http://www.bzh.com/identite-bretonne/charte/fr-poignant.html>.